

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BAIE DU COTENTIN**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mercredi 29 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Ludovic SPIERS avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	<b>48</b>	<b><u>Etaient présents</u></b> : D. MESNIL, A. DUVAL, M. DANICAN, C. GREARD, C. DUPONT, H. ENOT, M. JOURDAN, R. LESIEUR, J. LEMAÎTRE, G. GUIOC, L. SPIERS, M.A. HEROUT, R. AVISSE, M.L. TOUCHAIS, X. GRAWITZ, M. LE DANOIS, H. HOUEL, L. CHARENTON, H. LHONNEUR, I. DUCHEMIN, F. SIMON, D. PIGNOT, P. MARIE, M. GIOVANNONE, D. FERON, S. LA DUNE, M. LARUE, A. MINERBE, F. BEROT, L. MIGNOT, I. DELADUNE, S. DELARUE, L. LAMOTTE, F. DESERT, C. LALANDE, C. DE VALLAVIEILLE, G. DUBOURG, Y. LETOUZE, S. LEQUERTIER, B. FLAMBARD, A. HOLLEY, N. LAMARE, JP. JACQUET, N. MULLER, G. CHARRAULT, J.C. BEAUSSIN.
Nombre de membres présents :	<b>46</b>	
Nombre de membres votants :	<b>47</b>	
Date de convocation :	<b>23/04/2026</b>	
Date d'affichage du procès-verbal :		<b><u>Absent représenté</u></b> : M. LEBLANC donne procuration à M. LARUE.
Numéro de délibération :	<b>1683 - 2026-04-29</b>	<b><u>Absent excusé</u></b> : G. LEBARBENCHON.

**Initiative Centre Manche : Election des représentants**

Il est rappelé que l'association Initiative Centre Manche est une association de loi 1901, située à Saint-Lô, membre d'Initiative France, 1<sup>er</sup> réseau associatif de financement des créateurs et repreneurs d'entreprise. Elle a pour but de déceler et de favoriser les initiatives créatrices d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement des PME ou TPE.

Elle apporte son soutien par :

- un accompagnement individualisé aux porteurs de projet et aux entreprises nouvelles créatrices d'emplois,
- l'octroi de prêts d'honneur sans intérêt (à taux 0%) ni garantie aux créateurs-repreneurs d'entreprise allant :
  - o de 2000€ à 10000 en création,
  - o jusqu'à 15000€ en reprise avec plus de 10 emplois.
- un parrainage et un suivi technique des entreprises accompagnées et financièrement soutenues.

Le partenariat entre Initiative Centre Manche (ICM) et la CCBDC vise à :

- Compléter l'offre de financement des projets de création, de reprise ou de développement des acteurs économiques du territoire ;
- Faciliter et fluidifier l'intermédiation bancaire ;
- Accompagner et rompre l'isolement des créateurs ou repreneurs d'entreprises, particulièrement en zone rurale ;
- Renforcer la cohérence des interventions entre les différents intervenants sur le champ du développement économique.

Une participation des EPCI est fixée en ces termes : une adhésion annuelle de 1 500€ ainsi qu'une participation au financement de chaque projet à hauteur à 600€/dossier.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- désignent les représentants de la CCBDC au sein de l'association Initiative Centre Manche :
  - o membre titulaire : **Monsieur Matthieu GIOVANNONE**
  - o membre suppléant : **Monsieur Christophe LALANDE**

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Le Secrétaire de séance,



Pour extrait certifié conforme,  
CARENTAN, le 29 avril 2026  
Le Président de la Communauté de Communes  
de la Baie du Cotentin,

